

SENEGAL

**INITIATIVE COMMUNAUTAIRE POUR L'EAU ET
L'ASSAINISSEMENT (ICEA)**

STRATEGIE DU PROGRAMME DU SENEGAL

Version 1

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

3958 X

N 928

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

1.- ANALYSE DE LA SITUATION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT AU SENEGAL :

Au Sénégal, les composantes eau et assainissement sont prises en compte dans la « Lettre de politique sectorielle pour l'hydraulique et l'assainissement en milieu urbain et rural » de juin 2005. Cette lettre constitue l'instrument de base pour la mise en œuvre du « Programme d'eau potable et d'assainissement du Millénaire » (PEPAM) conçu comme moyen opérationnel pour l'atteinte des OMD.

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

1.1 - Situation du sous secteur hydraulique rurale

Enjeux :

- **En 2004, 64% de la population rurale du Sénégal disposent d'un accès qualifié de « raisonnable » à l'eau potable**
- **Les enjeux du sous secteur sont liés à la nécessité :**
 - **d'augmenter le taux de desserte et**
 - **de mettre une quantité d'eau potable de 35 litres par habitant et par jour en milieu rural.**

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

Contraintes :

- Bien qu'importants, les résultats obtenus en matière d'accès à l'eau potable sont encore insuffisants car 36% des ménages ruraux ne disposent pas d'un accès « raisonnable » à l'eau potable et seuls 19% ont accès à une eau de puits moderne.
- Il en découle de lourdes et pénibles contraintes, notamment pour les femmes, obligées de parcourir de grandes distances pour obtenir une eau dont la disponibilité et la potabilité ne sont toujours pas garanties.

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

Atouts :

- **réforme institutionnelle engagée**
- **processus de transfert de la maintenance engagé**
- **intérêt du secteur privé et**
- **bonne capacité d'exécution des entreprises**

Objectifs :

Les objectifs du PEPAM sont d'assurer l'approvisionnement durable en eau potable de 2,3 millions de personnes supplémentaires en milieu rural, et de faire passer le taux d'accès des ménages ruraux à l'eau potable de 64% en 2004 à 82% en 2015 pour l'atteinte des OMD .

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

Résultats :

- **taux d'accès à l'eau potable en 2006 : 69%**
- **forte implication d'autres acteurs (projets « hors secteur », ONGs, coopération décentralisée, associations) dont la part dans l'atteinte de ce taux d'accès est de 60%,**
- **la qualité de l'eau reste un point majeur de préoccupation (fluor, salinité...)**

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

2.2 - Situation du sous secteur assainissement :

Enjeux :

- **En 2004, seulement 17% des ménages ruraux disposent d'un système approprié d'évacuation des excréta**
- **l'utilisation de systèmes d'évacuation des eaux usées ménagères est quasiment inexistante**
- **L'enjeu majeur de ce sous secteur est :**
 - **d'améliorer sensiblement , en une dizaine d'années, le faible taux de couverture et**
 - **de disposer de la capacité d'intervention nécessaire pour réaliser un nombre important d'ouvrages d'assainissement individuels.**

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

Contraintes : le taux d'accès des ménages ruraux à l'assainissement est encore très faible du fait d'un certain nombre de facteurs :

- **absence d'un cadre de planification et de programmation**
- **coût élevé pour la construction d'un système d'assainissement adéquat**
- **insuffisance de la qualité et du volume de l'offre privée**

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

Il en résulte , dans les zones non assainies, des situations comportementales néfastes à la santé de la population :

- **défécation sur des terrains vagues,**
- **l'installation de latrines sur pilotis (dans les îles) ...**

Ces pratiques , cumulée au non respect des règles d'hygiène et au manque de contrôle des enfants , contribuent largement à l'élévation du taux de prévalence des maladies diarrhéiques et parasitaires choléra, dysenterie ou toxi – infections ...

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

Atouts :

- **haut niveau de priorité sectorielle de la part du gouvernement et des partenaires au développement**
- **très forte demande des ménages ruraux**
- **expertise technique développée**

Objectifs: les résultats attendus dans le cadre des OMD sont de faire passer le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural de 17% en 2004 à 59% en 2015 pour permettre à 355 000 ménages ruraux de disposer d'un système autonome d'évacuation des excréta et des eaux usées ménagères .

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

Résultats :

- le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural n'a pas significativement évolué par rapport à son niveau de 2004 (17 %) du fait du faible nombre de réalisations entre 2005 et 2006 ;
- la progression tendancielle du taux d'accès est insuffisant pour l'atteinte des OMD.

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

2.- OBJECTIFS DE L'ICEA

2.1 Objectif général :

Soutenir les pauvres, les communautés rurales marginalisées pour améliorer l'accès à la gestion des ressources en eau , de l'approvisionnement en eau et de l'hygiène, par des approches peu coûteuses, accessibles, de bas en haut et durables. L'Initiative Communautaire EAU (ICE) vise à contribuer à identifier, à démontrer et à disséminer les d'approches qui lèvent barrières économiques, politiques, institutionnelles et de connaissance pour contribuer aux Objectifs du Millénaire pour le Développement et aux priorités stratégiques du Fonds pour l'Environnement Mondial..

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

2.2 Objectifs spécifiques :

- Appuyer les communautés rurales pauvres non desservies en eau et assainissement pour identifier et appliquer des éco technologies à faible coût et accessibles qui utilisent les ressources et les matériaux qui sont facilement disponibles localement
- Etablir des systèmes de gestion communautaires qui assureront l'entretien et la durabilité à long terme des installations et des technologies .
- Renforcer la voix des communautés pauvres et marginalisées dans le dialogue des politique
- Aborder de manière appropriée et effective l'aspect genre à travers les rôles et responsabilités

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

3. – PORTEE :

- **Participation , organisation, et gestion communautaires**
- **Gestion de la durabilité des arrangements institutionnels**
- **Responsabilité genre et rôle traditionnel des femmes comme gestionnaires de l'eau au niveau de ménage.**
- **Gestion des ressource en eau et fourniture de l'eau pour l'usage de ménage, y compris la production à échelle réduite pour des moyens d'existence durables**
- **Approche sanitaire écologique pour traiter les eaux usées et les excréta humains pour améliorer la santé environnementale et humaine.**
- **Attention particulière à la durabilité de la quantité et de la qualité de l'eau.**

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

4. – CRITERES D'ELIGIBILITE :

Entités éligibles : Les O.N.G. et les OCB sont éligibles aux subventions ICEA. Un partenariat sera développé avec les collectivités locales, les O.N.G. internationales, les agences régionales telles que CREPA, et/ou les donateurs bilatéraux et multilatéraux .

Types d'activités éligibles : les subventions seront utilisées pour financer :

- **la préparation (planning grants) et la rédaction (full grants) des projets** pour l'identification, la conception , l'installation et l'entretien des solutions à prix réduit pour satisfaire les besoins d'approvisionnement en eau et d'hygiène

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

- **l'appui au renforcement des capacités des communautés dans le domaine des mécanismes de gestion de l'eau et de l'assainissement, y compris la formation à la gestion technique, administrative et financière des membres des comités en charge de l'eau ;**
- **la gestion des connaissances incluant le reportage, l'analyse, les leçons apprises et le partage des expériences.**

Propositions éligibles : Pour être éligibles, les projets doivent présenter

les caractéristiques suivantes :

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

- **Etre communautaires**
- **Intégrer l'approche genre**
- **Avoir un bon ratio coût/ nombres de personnes bénéficiaires**
- **Etre financièrement durables à la fin du financement ICEA.**
- **Etre adaptés aux conditions locales, aux pratiques et aux conditions culturelles**
- **Renforcer les capacités des communautés pour la gestion de l'eau et la gestion écologique des eaux usées**

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

- **Autres critères:**
- ✓ **Avoir un lien avec les projets du Programme de Micro Financement du FEM (SGP)**
- ✓ **Avoir un impact positif sur les moyens d'existence durables**
- ✓ **Réduire la vulnérabilité et/ou s'adapter au stress et au changement environnementaux et climatiques**
- ✓ **Faciliter l'accès aux sources de connaissance et d'information comprenant des visites d'échange**
- ✓ **Documenter des leçons apprises et la diffusion des connaissances**
- ✓ **Intégrer la durabilité de la quantité et de la qualité des sources et des services d'eau**

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

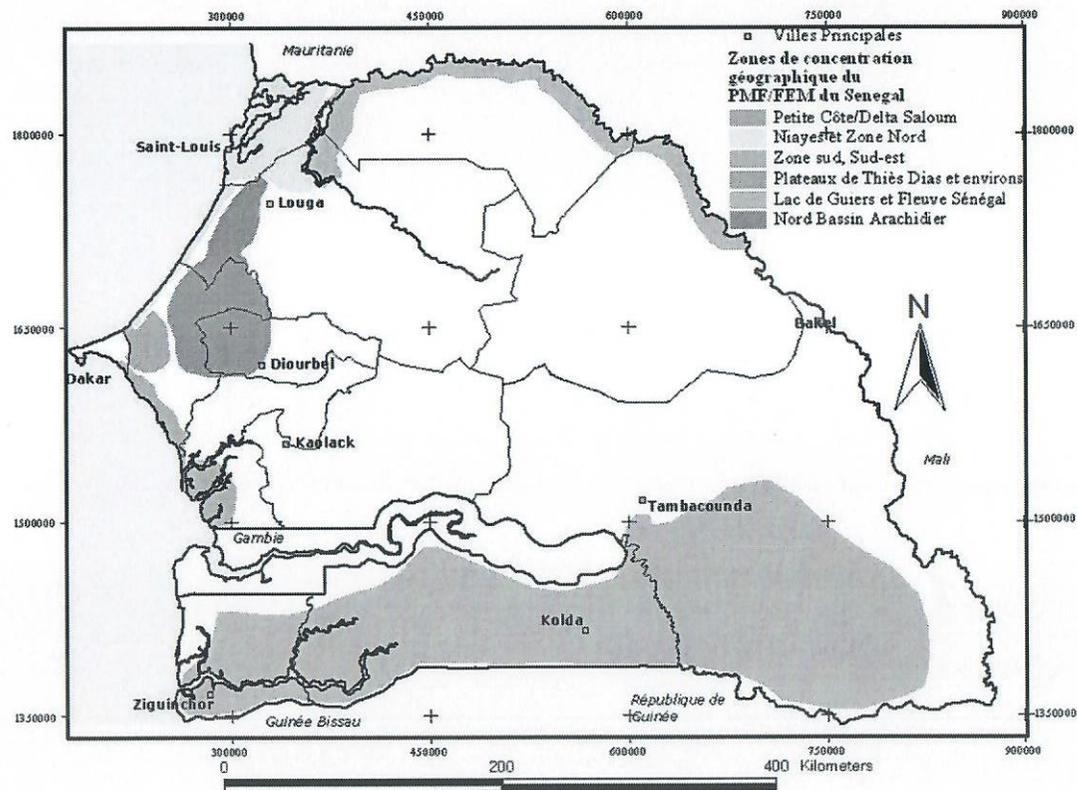
5. – CONCENTRATION GEOGRAPHIQUE :

Le programme CWI va intervenir dans les zones de concentration géographique du PMF caractérisées par l'existence de populations pauvres et marginalisées ayant un accès limité ou inexistant à l'eau et à l'assainissement :

- **pour l'accès à l'eau potable: département de Bambey (un des plus pauvres du Sénégal) et département de Saint-Louis (périphérie de la Réserve Transfrontière de Biosphère)**
- **pour l'assainissement : département de Fatick (dans les îles du Parc National du Delta du Saloum, réserve de Biosphère)**

Dans ces zones la complémentarité et l'effet synergie seront recherchées à travers la mise en oeuvre des projets PMF/FEM, CWI et COMPACT.

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott



Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

6. – ABSORPTION :

Le programme pourra absorber 250 000 US \$ par an, comprenant les subventions aux projets ainsi que le budget administratif.

7. – SUIVI ET EVALUATION :

La stratégie de suivi évaluation sera celle que le SGP applique dans ses zones de concentration géographique qui vont avoir des projets CWI

8. – GESTION DES CONNAISSANCES :

La stratégie de suivi gestion des connaissances sera celle que le SGP applique dans ses zones de concentration géographique qui vont avoir des projets CWI

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

9. – AXES STRATEGIQUES DE MISE EN ŒUVRE :

- Le programme ICEA sera administré et mis en oeuvre par le PMF FEM qui fonctionne de manière décentralisée, démocratique, transparente et axée sur le pays, à travers la Coordination Nationale et le Comité National de Pilotage (CNP). Le CNP intégrera un représentant du CREPA et un représentant de la coopération luxembourgeoise.

- L'octroi de subventions ICEA sera orienté par la Stratégie du Programme élaborée sur la base du Cadre Stratégique et du document de projet en tandem avec les priorités nationales en matière de l'eau et de l'assainissement. Les subventions seront gérées et mises en oeuvre par les structures bénéficiaires de projet ICEA.

- Le programme ICEA va être mis en oeuvre selon les grands axes stratégiques du PMF FEM :

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

- L'option des zones de concentration géographique et thématique
- L'approche programme : pour une complémentarité et une recherche de synergie entre :
 - ICEA et les autres programmes mis en œuvre par le SGP : SGP, COMPACT,
 - ICEA et les autres programmes avec lesquels SGP a un protocole d'accord de synergie (grands projets FEM, projet BM/GEF/PNUD...)
- La consolidation des projets achevés et évalués : pour une recherche de l'amplification des impacts à travers une massification des meilleures pratiques
- La mise en réseau des projets ICEA et PMF/FEM
- Les échanges entre projets : pour la réplique des meilleures pratiques

Atelier CWI du 5 au 9 Août 2007 à Nouakchott

Les projets ICEA seront gérés selon le principe de la gestion du cycle des projets :

- **Idée de projet (planning grants)**
- **Proposition de projet**
- **Identification de projet**
- **Sélection de projet**
- **Etablissement de Mémoire d'Accord**
- **Virement de la 1ère tranche du budget**
- **Lancement du projet**
- **Exécution du projet**
- **1er rapport d'activités et 1er rapport financier du projet**
- **1ère mission de suivi**
- **Virement seconde tranche du budget**
- **Suite de l'exécution du projet sur le même modèle : rapports, mission de suivi, virement des tranches suivantes avec 2 variantes: évaluation participative à mi parcours et évaluation finale**
- **Soumission, éventuellement , d'un second projet (de consolidation)**